

ELUS	Fonctions	Présents	Absents	Excusés
VERGNES François	Président	X		
PAYA Ludivine	Vice-Présidente			X
PAULIN Georges	Vice-Président	X		
BROS Jacques	Vice-Président			X
DELHEURE Patrice	Vice-Président			X
PUIBASSET Pascale	Vice-Présidente	X		
MANEN Cyril	Vice-Président	X		
POZZA Pascal	Vice-Président	X		
BREUILLARD Caroline	Vice-Présidente	X		
BOULVRAIS Paul	Vice-Président			X
SUDRE Didier	Vice-Président	X		
MIRAMOND Bernard	Vice-Président			X
BOSC Frédéric	Vice-Président	X		
ASSIE Alain	Vice-Président	X		
TENEGAL Denis	Vice-Président	X		
DONNEZ David	Membre			X
YECHE Francis	Membre	X		
TERRAL Michel	Membre	X		
BAH Thierno	Personnalité Qualifiée			X
LONQUEU Christian	Personnalité Qualifiée			X
Agents du SMAEPG	Fonctions	Présents	Absents	Excusés
BARDY Françoise	DGS	X		
MOSNA Ingrid	Assistante DGS	X		
PANIS Arnaud	Directeur Technique	X		
Intervenants extérieurs	Fonctions			

Nombre de Membres votants	18
----------------------------------	-----------

Présents	12	Représentés	0	Absents	6
-----------------	-----------	--------------------	----------	----------------	----------

Date de la convocation : 30 novembre 2023

Ordre du Jour

[Point Dossier en cours : Foncoussière](#)

[Photovoltaïque](#) (en attente collaboration Agglo)

[Contentieux](#)

- Signature du pré protocole d'accord (Délibération CS)
- Décision modificative pour règlement du litige (Délibération CS)

[Projet immobilier](#)

- Finalisation de l'achat Bouygues au prochain Comité (Délibération CS)
- Echanges avec la commune de Rabastens

Point situation budgétaire

- Compte rendu des démarches de prêts (CDC-BDT et ligne de trésorerie CE)
- Tarifs 2024 (Abonnement, consommation et travaux) (Délibération CS)
- Admission non-valeur / Créances irrécouvrables (Délibération CS)

Ressources Humaines

- Création d'un poste d'attaché territorial (Délibération CS)
- Recrutement agent(s) réseau Rabastens et Rivières et usine Rivières
- Projet d'embauche d'une stagiaire pour la période février à juin 2024
- Adhésion à la consultation du CDG pour la protection sociale et prévoyance (Délibération CS)
- Politique salariale 2024
 - o Prime inflation
 - o Nouvelles conditions prime mobilité (Délibération CS)

DECI

- Avenir au 01/01/2024

Questions diverses

- Retour du déplacement au Salon des maires
- Réflexion sur le transfert de la compétence assainissement
- Rapport du CESE sur la tarification de l'eau
- Agriculture de conservation des sols
- Projets de groupe de réflexion sur l'eau (grand et petit cycles) au CoDev CAGG et à l'ADM81
- Audit Régie

Informations au Bureau

Prochain comité syndical le jeudi 14 décembre à 18h00

Après l'appel des présents et l'identification des procurations, il y a donc 12 membres présents sur 18, 6 délégués absents, soit 12 droits de vote.

M. Cyril Manen est nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le bureau syndical peut valablement délibérer.

Le président ouvre la séance à 18h00.

Les membres du bureau adoptent le procès-verbal du Bureau syndical du 24 octobre 2023 à l'unanimité.

Point Marchés – Marchés de fourniture – Achats

Néant

Point Dossiers en cours : Foncoussière

Projets photovoltaïques

Le président indique avoir échangé avec le directeur des services techniques de la CAGG pour travailler de concert sur les projets PV du syndicat.

Contentieux

Signature du pré protocole d'accord (Délibération CS)

Le président rappelle l'historique de ce contentieux engagé dès 2014 et le mandat donné pour la négociation en vue d'un accord transactionnel : ne pas dépenser plus que ce que le budget voté à l'origine prévoyait, exception faite des travaux supplémentaires demandées par le syndicat et des actualisations réglementaires. L'accord prévoit aussi que chaque partie fait son affaire des frais engagés, le budget syndical sur ce chapitre étant modeste au regard des sommes engagées par d'autres parties.

La logique de confidentialité ne permet pas la communication du projet.

Il en présente les grandes lignes âprement négociées qui respectent côté syndical le mandat donné. Il précise que la provision conquise de haute lutte par Paul Boulvrais devant la CAA de Bordeaux a été un levier majeur pour que cet accord intervienne sans affecter la charge du syndicat sur ce projet.

Il souligne que cet accord n'exclut pas la possibilité d'un recours pour des litiges extérieurs au contentieux en cause ou la mise en œuvre des garanties contractuelles et extra-contractuelles. Cet accord évite l'incertitude et les coûts d'un long contentieux sans que le syndicat ait à sacrifier quelque garantie que ce soit.

Il exprime ses sincères remerciements à Maître Delbès pour la qualité de son travail de conseil et sa disponibilité. Il souligne l'esprit de négociation constructif du cabinet Merlin Arragon qui a accepté une contribution très significative pour sortir l'accord de l'ornière. De même, l'entreprise Degrémont a accepté de réduire l'indemnité demandée pour compenser les frais supplémentaires liés à l'allongement des délais.

Georges Paulin rappelle sa position en tant que maître d'ouvrage qui avait délégué un agent pour représenter le syndicat lors des réunions de chantier. Il considère que l'accord négocié correspond au mandat et garantit le syndicat sur tous les plans.

Le président souligne le rôle important de Maryse Laur dans le suivi du chantier puis dans la transmission des informations et des archives à Arnaud Panis quand elle a pris sa retraite, ce qui a permis à Arnaud Panis, au prix d'un investissement remarquable, de reprendre le dossier contentieux dans les meilleures conditions possibles.

Au terme des échanges, les élus présents valident la position du syndicat consistant à participer à l'accord transactionnel.

Le président indique ensuite qu'il convient par une décision budgétaire modificative de libérer la provision et d'en permettre le versement lors de la finalisation de l'accord transactionnel.

Décision modificative pour règlement du litige (Délibération CS)

Après en avoir débattu, les élus présents décident à l'unanimité la modification budgétaire requise pour solder le litige soit la transaction suivante :

6718 : Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :	+ 300 000 €
7815 : Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation :	+ 300 000 €

Projet immobilier

Finalisation de l'achat Bouygues au prochain Comité (Délibération CS)

Le président indique avoir signé le sous-seing privé en vue d'une signature de l'acte authentique, début janvier après accord définitif du Bureau et du Conseil syndical.

Le Bureau confirme l'accord de principe donné pour permettre la signature du sous-seing et charge le président de poursuivre la procédure d'acquisition.

Echanges avec la commune de Rabastens

Il est prévu une rencontre avec l'équipe municipale dans les prochaines semaines pour discuter du projet de Foncoussière et de la mise à disposition de certains locaux de l'Hermitage. Cet échange doit permettre ensuite de poser les cadres juridiques, techniques et financiers de la suite des opérations.

Point situation budgétaire

Compte rendu des démarches de prêts (CDC-BDT et ligne de trésorerie CE)

Caisse Des Dépôts et des Consignations-Banque des territoires :

Le prêt de 4 millions d'€ a été accordé et partiellement débloqué. La signature du contrat sur la Salon des maires a donné lieu à des messages de communication de la BDT et sera relayée par un article dans la Dépêche dans les jours à venir.

Caractéristiques :

Ligne du Prêt : PSPL Transformation écologique

Montant : 4 000 000 euros

Durée d'amortissement : 40 ans

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,40 %

Caisse d'épargne

Il a été nécessaire de recourir à une ligne de trésorerie accordée par la Caisse d'Épargne à la fois pour faire la soudure avec les premiers versements du prêt BDT mais aussi pour préfinancer les subventions restant à percevoir.

Caractéristiques :

Montant de la LTI : 2 000 000,00 Euros

Durée du contrat : 1 an maximum

Taux d'intérêt : €ESTER (flooré à 0) + marge de 0,75%

On note qu'à l'exception du réservoir de la Pierre plantée ralenti pour différents problèmes réglementaires et techniques, le chantier avance au rythme prévu, ce qui déclenche par conséquent des paiements aux entreprises.

Tarifs 2024 (Abonnement, consommation et travaux) (Délibération CS)

Le président rappelle qu'il était convenu de ne pas toucher aux tarifs de l'eau tant que l'harmonisation des 3 secteurs n'était pas réalisée. En revanche, vu les augmentations affectant tous les achats du syndicat, il est nécessaire d'appliquer une actualisation des prestations.

Le tableau proposant les différents tarifs est présenté. Les membres du Bureau valident les tarifs 2024.

Admission en non-valeur / Créances irrécouvrables (Délibération CS)

Le Service de Gestion Comptable de Gaillac a porté à la connaissance du Syndicat une liste des créances irrécouvrables pour un montant de 23 847,13 € TTC.

Il est convenu que chaque délégué puisse vérifier la situation d'insolvabilité des abonnés présents sur la liste d'Admission en non-valeur.

Ressources Humaines

Création d'un poste d'attaché territorial (Délibération CS)

Le président informe les élus que la prise de poste d'Ingrid MOSNA sera effective au 1^{er} janvier 2024. Promue en juillet 2023 au grade d'attaché territorial par promotion interne, il est nécessaire de créer le poste du même grade par délibération au prochain Comité syndical.

Le poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe doit être maintenu le temps du stage de Madame MOSNA dans le nouveau grade. Le tableau des effectifs sera corrigé en conséquence lors du vote du prochain budget.

Recrutement d'agents réseau (Rabastens et Rivières) et usine (Rivières).

Les deux agents recrutés lors du jury de recrutement de début octobre ont ou vont prendre leur poste pour renforcer les équipes et préparer le départ à la retraite de Guy Beneschi et Dominique Capus.

Maxance Rech (Rivières) a pris son poste et sera opérationnel pour les astreintes début janvier 2024. Quentin Aldibert (Rabastens) prendra son poste début 2024.

Le recrutement réalisé pour l'usine (Rivières) devrait se solder par un arrêt de gré à gré de la période d'essai courant décembre. La procédure de recrutement sera relancée.

Projet d'embauche d'une stagiaire pour la période février à juin 2024

Le président présente les missions qui pourraient être confiées à une étudiante en L3 de gestion communication qui pourrait faire son stage entre février et juin 2024.

Adhésion à la consultation du CDG pour la protection sociale et prévoyance (Délibération CS)

Françoise Bardy présente l'obligation faite aux établissements publics d'offrir une protection sociale et prévoyance à leurs agents à compter de 2025. Il est proposé de participer à la consultation, sans engagement à ce stade.

Les élus valident la participation à la consultation. Une lettre d'intention a été envoyée au CDG.

Politique salariale 2024

Une discussion approfondie aura lieu dans le cadre de la finalisation de la préparation du budget 2024. Elle portera en outre sur la Prime inflation dont l'estimation maximale est d'environ 16 000 euros.

Les nouvelles conditions pour le forfait mobilité durable sont présentées et validées par le Bureau.

(Délibération CS)

DECI

Avenir au 01/01/2024

Le président indique avoir saisi la préfecture des difficultés engendrées par la mise en œuvre de la nomenclature comptable M 47 qui impose de trouver une autre solution pour la prise en charge de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie – Service public.

La solution syndicale semble envisageable, le SMAEPG restant la cheville ouvrière du nouveau syndicat à créer mais on peut aussi imaginer un retour de la compétence vers les communes et l'établissement d'une convention de prestation de services entre les communes et le syndicat.

Questions diverses

Déplacement au Salon des maires

Le président indique avoir profité du déplacement au Salon des maires pour faire le tour des stands, sans grande découverte cette année. Il note que l'eau devient une préoccupation sur laquelle chacun a son avis (voir ci-dessous).

Les solutions de mobilité électrique restent à ce jour inadaptées ou très onéreuses pour les besoins des équipes travaux. Un contact intéressant sur l'utilisation des données satellitaires pour le suivi du barrage de Rivières qui aussi été communiqué au syndicat de rivière Tarn.

Transition écologique

Le président indique avoir signé une série de conventions avec EDF visant à auditer les installations électriques sur les sites principaux afin d'identifier les sources d'économies d'énergie. Il est aussi prévu avec cette entreprise un travail sur la mobilité électrique. Ces études bénéficient de tarifs subventionnés.

Réflexion sur le transfert de la compétence assainissement

Le président informe les élus des derniers éléments relatifs au transfert de la compétence assainissement pour la 4C et pour la CAGG. Il indique avoir reçu du président de la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet un mandat pour étudier le transfert de la compétence au syndicat et que les 1^{er} échanges avec le président de la 4C mettent aussi en évidence les avantages d'une solution syndicale.

Sans sous-estimer l'ampleur de la tâche, le président souligne les synergies entre les services et la possibilité de proposer un service petit cycle de l'eau homogène et de proximité, notamment pour la facturation et les conseils du quotidien.

Il est prévu un travail d'analyse technique et juridique côté CAGG et une réunion d'échanges aura lieu en janvier avec le président et les vice-présidents de la 4C en charge du dossier.

Réflexion sur l'eau

Travaux du Conseil Economique Social et Environnemental sur l'eau

Le président invite les élus à consulter les productions du CESE sur les questions autour de l'eau potable.

- [La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer](#), rapporté par [Michèle Chay](#) et [Sarah Mouhoussoune](#) en octobre 2022 en faveur d'une tarification sociale de l'eau,
- [Déclaration du Bureau](#) du CESE et un avis intitulé [Comment favoriser une gestion durable de l'eau \(quantité, qualité, partage\) en France face aux changements climatiques ?](#) rapporté par [Pascal Guihéneuf](#) et [Serge Le Quéau](#).

Il souligne l'intérêt du Rapport du CESE sur la tarification de l'eau qui pose un regard équilibré sur les différents modes de tarification, au-delà des effets de manche et de coups de communication. Il met en particulier en évidence des enjeux périphériques comme la possibilité d'une véritable télé-relève onéreuse en zone peu dense mais qui reste un objectif à atteindre ou le recours non régulé à des ressources souterraines, voire à la récupération du pluvial de façon massive qui impactent les masses d'eau à l'échelle macro.

Il sera intéressant de réfléchir aux prochaines évolutions tarifaires en tenant compte de ces éclairages qu'il faudra adapter aux caractères de notre territoire en termes de ressource ou de capacités économiques des usagers.

<https://www.lecese.fr/actualites/eau-potable-des-enjeux-qui-depassent-la-tarification-progressive-avis-adopte>

Pour mémoire :

- Combinaison entre part fixe et part variable
 - La part fixe finance les dépenses incompressibles liées à l'entretien du système d'alimentation même sans consommation. Elle pénalise proportionnellement plus les petits consommateurs mais permet de percevoir un minimum sur les résidences secondaires
- Pour la part variable :
 - Le choix du syndicat : Tarification uniforme : le tarif au mètre cube est identique quel que soit le volume consommé
 - Tarification progressive : le tarif au mètre cube croît à mesure que la consommation augmente, par tranche.
 - Tarification dégressive : le tarif au mètre cube décroît à mesure que la consommation augmente.
 - Tarification différenciée selon les catégories d'usagers ou selon les périodes.

Projets de groupe de réflexion sur l'eau (grand et petit cycles) au CoDev de la CAGG et à l'ADM81

Le président indique avoir été sollicité par ces deux institutions qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur les cycles de l'eau. Il y représentera bien volontiers le syndicat avec tous les collègues intéressés.

Audit Régie

Le président informe les élus de l'audit réalisé le 28 novembre dernier qui a mis en évidence l'excellente qualité de la gestion de la régie malgré le surcroît de complexité apporté par la prise en charge de la facturation et de l'encaissement de l'assainissement collectif pour la CAGG. Le président félicite Françoise Bardy et son équipe régie pour ce travail qui demande une grande précision mais qui permet ensuite un déroulement fluide des différentes étapes.

Informations au Bureau

Prochain comité syndical le jeudi 14 décembre à 18h00 à la salle de réunion municipale de la commune de Rivières que le président remercie pour sa collaboration.

Il est convenu avec le maire de Graulhet que le délégué actuel soit remplacé par Florence Belou qui a vocation à intégrer le Bureau du SMAEPG.

La séance est levée à 19h 30.

Le secrétaire de séance,
Cyril Manen

Le président,
François Vergnes